COMITÉ DIRECTEUR

CD – PV DE LA RÉUNION N°3-2021

18 septembre 2021

Présentiel au CREPS de Bordeaux (653 cours de la Libération 33400 Talence), couplé avec vidéoconférence

Présidence : René Meyer

Membres élus Comité Directeur présents au CREPS : René Meyer, Marilyn Georgel, Martine Prévost, Joël Jollit, Françoise Jeante, Martine Watrice, Éric Fradin, Jean-Pierre Rouquier, Yoann Cabirol, Nadia Bali-Abdou, Patrick Bergeaud, Grégory Bottier, Marie-Anne Gorichon-Dias, Nicole Duclos, Gérard Perrier, Nathalie Richard, Didier Rousset

Membres élus Comité Directeur présents en visio : Johan Augeron, Thiery Grandemange, Thibault Menanteau, Gérard Pajot, Ernest Prinzivalli, Bernard Saintemarie, Pierre-Yves Viallard

Procurations : Bernard Allonneau (procuration à Nicole Duclos), Anne-Marie Bellan (procuration à Marilyn Georgel)

Membres élus Comité Directeur absents : Quentin Dubus, Valérie Henkes, Émilie Roux

Membres élus Comité Directeur excusés : Philippe Commère

Membres de droit présents en présentiel, voix consultatives : Alain Devaux

Membres de droit présents en visio, voix consultatives : Alain Gouguet, Romain David, Alain Tauzin

CTS/CTR et Directeur Sportif présents en visio : Fabien Lambolez, Michaël Bournazeix

CTS/CTR et Directeur Sportif excusés : Bernard Mossant, Frédéric Taillard, Thierry Vigneron

Début de la séance (14h) ; Fin de la séance (16h30)

1/ INTERVENTION DU PRÉSIDENT

René Meyer salue les présents, qu'ils soient sur place ou en visio. Il se félicite de cette 1ère réunion en présentiel depuis dix mois. Pour favoriser une plus grande participation des membres du Comité Directeur aux réunions de CD, il propose de conserver à l'avenir ce couplage présentiel/visio. Avec des réunions uniquement en présentiel, nous avons enregistré lors de la dernière mandature rarement plus de 20 présents sur 31 membres.

En ce début de rentrée il est bon de rappeler le fonctionnement des instances. Un club qui veut poser une question, s'adresse en priorité à son Comité, celui-ci s'adresse à la Ligue et c'est la Ligue qui doit intervenir à la FFA. Aucun appel, courrier ou mail ne doit partir du club directement à la FFA. Suivant les sujets à traiter, un tableau synthétique sera mis en place.

René Meyer indique qu'un premier Job Dating a été organisé, sous l'égide de la Fédération, avec le concours d'Antoine Bonte par le club Bordeaux Athlé et Pôle Emploi. Il s'agissait de mettre en présence, à travers des exercices sportifs sur le terrain, des recruteurs et des chercheurs d'emploi.

L'intérêt pour le club est de rencontrer des entreprises qui peuvent devenir des sponsors.

C'est l'occasion aussi d'avoir des contacts afin de favoriser et développer le sport en entreprises. Paul Nieto pourrait être un interlocuteur privilégié.

La FFA a débloqué des crédits nouveaux pour ces Jobs dating. Les prochains sont prévus à Niort, Poitiers, Limoges et Talence avec l'ADEM. Ces lieux ont été choisis au niveau fédéral.

Pour 2024, la Ligue va se renseigner pour savoir où sont les terres d'accueil. Nous savons déjà que Poitiers est un site retenu.

René Meyer rappelle les conventions signées entre la FFA et l'UNSS ; la FFA et l'UGSEL.

C'est l'opportunité de renouer de bonnes relations et de voir comment participer aux Championnats UNSS et UGSEL.

La LANA va faire des propositions à la FFA pour organiser des Championnats de France en se rapprochant des clubs.

2/ POINT SANITAIRE – MARTINE PRÉVOST

Devant l'incompréhension des parents pour les enfants qui, en classe, n'ont pas besoin du « pass sanitaire » et qui, sur les infrastructures sportives en ont besoin, le CNOSF a saisi Monsieur Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale et des sports.

Celui-ci va s'exprimer très prochainement sur ce sujet.
En cas d'intervention de la Police sur une infrastructure sportive, le club ne sera pas pénalisé si un athlète ne présente pas son « pass sanitaire ». C'est l'athlète lui-même qui recevra l'amende.
Cependant, le club doit afficher la règle sanitaire à l'entrée du stade.

3/ PRÉSENTATION DES STRUCTURES SPORTIVES (LIMOGES, TALENCE, POITIERS) POUR LA SAISON 2021-2022

Michaël Bournazeix précise qu'il y a une constance dans les effectifs sur Limoges et Talence.

René Meyer donne la réorganisation du Pôle de Talence :

- Directeur de la Performance en Territoire (DPT) : Bernard Mossant
- Responsable : Franck Mimbielle (gestion, coordination, information)
- Entraineurs :
    - Demi-fond : Bernard Mossant, Patricia Taillard
    - Sprint et haies : Arnaud Lopez
    - Sauts (hauteur, longueur) : Franck Mimbielle
    - Perche : Théo Gaboreau
    - Marche : Patricia Bourguignon

Les athlètes qui n'ont pas fait les performances requises la saison écoulée ne sont pas réinscrits au Pôle.

Les clubs qui ont des athlètes aux Pôles demandent à être régulièrement informés sur le suivi de leurs athlètes.

Information sur l'utilisation et la propriété des perches :

- Si une perche est utilisée et cassée par un athlète, son club rembourse cette perche.
- S'il s'agit de la perche individuelle de l'athlète et qu'il ne s'en sert plus, cette perche revient d'office à son club (qui l'a achetée).

Michaël Bournazeix s'interroge sur le fait que la LANA achète des perches. En effet, chaque perche étant spécifique pour un athlète, cette perche lui devient personnelle.
Il n'est pas prévu que les perches soient achetées par la Ligue.

4/ BILAN DES FORMATIONS RÉALISÉES ET ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

Nous constatons que des personnes ne trouvent pas les formations qu'elles souhaitent et que des formations sont également annulées par manque de candidats. Il est important, souligne René Meyer, que les formations organisées soient compatibles avec les lieux d'habitation et les horaires des demandeurs. Au 1er novembre des changements auront lieu dans les règlements. Marie-Anne Gorichon-Dias propose de faire un document d'actualisation.

Il est aussi envisagé de convoquer les juges une heure avant la compétition pour actualiser ensemble, sur le terrain, ces modifications.

En ce qui concerne les validations de pratiques, il est demandé aux personnes qui doivent passer la pratique d'informer le Directeur de réunion (responsable du jury) quelques jours avant la compétition pour que celui-ci prévoie dans le jury les examinateurs nécessaires.

5/ BILAN SEMESTRIEL ET PROJETS DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS (CSO + HAUT-NIVEAU, COT, CRJ, ATHLÉ FORME SANTÉ, MARCHE, RUNNING, MASTERS, COMMUNICATION)

Voir documents en annexes.

6/ CRED : RENFORCEMENT DE LA COMMISSION (ZONE LANA SUD)

Christian Charpentier a quitté la Nouvelle-Aquitaine pour vivre à Angers. Cet éloignement l'a contraint à démissionner du Comité Directeur de la LANA et de sa fonction de délégué des clubs à l'AG de la FFA.

Il propose de continuer pendant une année supplémentaire à assurer la présidence de la Commission Régionale des Équipements Sportifs et de former une personne à sa place afin que la commission devienne opérationnelle et autonome.

Il va suivre la modernisation du stade de Talence.

Cette proposition est validée à l'unanimité par les membres du CD.

Nous devons chercher une personne compétente sur le zone Sud afin de suivre le dossier sur les équipements sportifs, sachant que sur la zone Nord nous avons Éric Raul et Didier Serru.

7/ VALIDATION DU PROJET D'EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL LANA (VOTE)

René Meyer explique les raisons du projet d'embauche d'un Directeur Général à la LANA.
La gestion de la Ligue s'est beaucoup complexifiée ces dernières années :

- Diversification des activités : piste, running, trail, marche nordique, santé, baby athlé…
- Fusion de 3 ligues se traduisant par un vaste territoire et 12 départements
- Accroissement des contraintes légales et réglementaires pesant sur notre environnement et notre fonctionnement
- Management d'une équipe de 7 salariés

Et lorsqu'il y a un changement d'équipe, suite notamment aux élections, le suivi et la transmission des dossiers ne sont pas évidents.

Le temps d'activité des élus bénévoles est disproportionné et ils ne sont pas forcément compétents dans tous les domaines.

Un Directeur Général professionnel assurant la supervision des différentes fonctions (sportives, financières, ressources humaines, communication et sponsoring) et la coordination entre tous les élus et les salariés devient nécessaire. Son financement sera assuré principalement par des économies de structure et la résiliation à échéance du bail de Poitiers.

Un vote à main levée a lieu :

- 1 contre
- 3 abstentions
- 22 pour

Le projet d'embauche est retenu.

Un débat s'instaure au sein du comité sur les moyens à mettre en œuvre pour réussir ce recrutement : confier la mission à Pôle Emploi et faire appel à un cabinet de recrutement (dont le coût pour la Ligue peut s'avérer justifié au regard des enjeux et des délais).

8/ PROCHAINE RÉUNION

Le prochain Comité Directeur aura lieu le samedi 4 décembre 2021.

9/ CALENDRIER LANA

Il est demandé l'élaboration et la diffusion du calendrier des réunions prévues d'ici l'été 2022.

Martine Watrice
Secrétaire Générale Adjointe

BILAN CRJ

1ER JANVIER AU 31 AOÛT 2021

PAR ALAIN DEVAUX, PRÉSIDENT COMMISSION JEUNES LANA

LIGUE ATHLETISME NOUVELLE AQUITAINE

BILAN CRJ
SAISON 2021

- Un stage en avril 2021 était programmé mais finalement annulé à cause de la COVID-19

- **Coupe de France Minimes à Saint-Etienne**

- 33 athlètes F/G, 2 jeunes juges et 10 encadrants

- Classement final mixte à la 2ème place derrière les Hauts de France et devant l'Île de France (MIF 2ème / MIM 7ème)

BILAN CRJ
SAISON 2021

- Des victoires et des meilleures performances réalisées:
  - Meta TUMBA : 200m haies
  - Amélie LABOUZE : Perche
  - Zola NBOUMA MONA : Hauteur et Poids
  - Jules COUREL : Perche
- Les RP et Standards Athlé 2028:
  - Jade RIGAL: 80m haies (RP et Athlé 2028)
  - Zola NBOUMA MONA : Hauteur et Poids (RP et Athlé 2028)
  - Enoha REIZABAL BELLANGE : 2000m (RP et Athlé 2028)
  - Garance FRADIN : 2000m (RP)
  - Luna SIMONIN GARCIA : 3000m marche

BILAN CRJ
SAISON 2021

- **La situation financière**
- Rentrée 2021-2022 : les actions programmées
  - 1) Stage Athlé 2028 au CREPS de Poitiers du 01 au 04/11/2021 pour un effectif global de 45 (athlètes et encadrants)
    - Devis à venir
    - Prévoir vacations / déplacements des animateurs sportifs
  - 2) Coupe de France des Ligues Cross-Country Minimes le 14/11/2021 à Montauban
    - Effectif prévu: 22 : 8 MIM, 8 MIF, 5 encadrants et 1 chauffeur
    - Dépenses connues sur devis à ce jour: Déplacement (autocar): 1190€ / Hébergement (hôtel): 1229,80€
    - Dépenses non connues: Vacations animateurs (2) / Déplacements pour rejoindre Talence, point de départ du bus le 13/11. / Restauration du soir (13/11) et du midi (14/11). / l'emplacement de la tente sur le parcours. / Pack eau …

BILAN CRJ
SAISON 2021

- Championnat régional Equip'Athlé du 16 octobre
  - Celui-ci sera-t-il divisé en deux (Zone sud et zone nord)?

BILAN RUNNING

1ER JANVIER AU 31 AOÛT 2021

PAR ALAIN RINJONNEAU, PRÉSIDENT COMMISSION RUNNING LANA

LIGUE NOUVELLE AQUITAINE ATHLETISME

BILAN RUNNING SAISON 2021

- 35 épreuves à label ont été annulées
- 8 ont pu se dérouler depuis fin juin
- L'ensemble des autres épreuves non labelisées ont été annulées sur toute la Ligue jusqu'à fin juin.
- Depuis, environ 50% d'épreuves sont maintenues pour autant d'annulations
- Une baisse importante de participation est constatée sur l'ensemble des épreuves qui ont pu se maintenir.

BILAN RUNNING SAISON 2021

- Michel SOIRAT, référent UniVert' Trail, a visité 2 sites en Corrèze:
  - Chatelus Le Marcheix
  - Mazeret

- Ces deux projets sont bien avancés avec une labélisation en vue.

- Projet d'inauguration par la FFA de l'Univert'Trail du Chambon (16) le 21 novembre 2021

- Plénière de la CRR LANA le 23 octobre à Talence, en présentiel si possible.

ATHLE FORME SANTE LANA

COMPOSITION DE LA COMMISSION

- Un représentant minimum par département
- Compétences variées : CAS

  Dirigeants : Comités et / ou Clubs

  Coachs

  Médecin
- Une ETR de 15 membres qui définissent les contenus des actions décidées en commission

1 | Contexte : constats

COVID

- Une baisse des licenciés au niveau régional et national.
- Une augmentation de la sédentarité par le télétravail (moins de déplacements).
- Les pratiques en autonomie de la course à pied, de la marche, de la marche nordique et des activités forme/bien-être/santé augmentent.
- Les français ont besoin de lien social, les licenciés FFA aussi.
- Les français ont besoin de sortir et d'activité de pleine nature.

MARCHE NORDIQUE
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

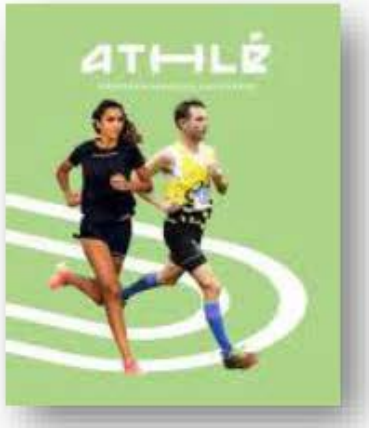

2 | Problématique(s)

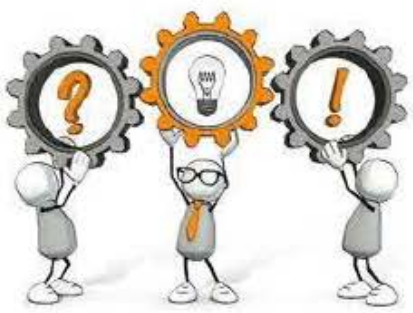

- Comment fidéliser les licenciés dans ce contexte ?
- Comment reconquérir les anciens licenciés ?
- Comment répondre à la problématique de la sédentarité par le télétravail?
- Comment capter les pratiquants non licenciés de course à pied, de marche et d'activités forme/bien-être/santé ?
- Comment aider les clubs à recréer du lien social et à poursuivre leurs activités ?

MARCHE NORDIQUE
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

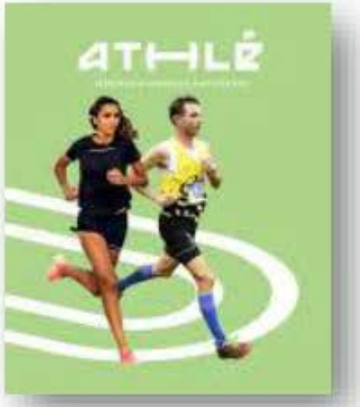

3 | Stratégie

- Comment fidéliser les licenciés dans ce contexte ?
  Organiser un suivi des licenciés : carnet de suivi, diagnoform, diagnolife, convivialité, les temps forts (d'activités/d'événements), stages.

- Comment répondre à la problématique de la sédentarité par le télétravail?
  Par l'Athlé Forme Santé et ses programmes (de suivi, d'activités, de prévention).

- Comment capter les pratiquants non licenciés de course à pied, de marche, de marche nordique et d'activités forme/bien-être/santé ?
  Par l'organisation d'événements attractifs pour tous.

- Comment aider les clubs à recréer du lien social et de l'activité ?
  Par la mise à disposition par la Ligue d'outils et programmes d'animation/suivi, par l'organisation d'opérations d'animations pour tous, en véhiculant les valeurs de l'Athlétisme et associatives.

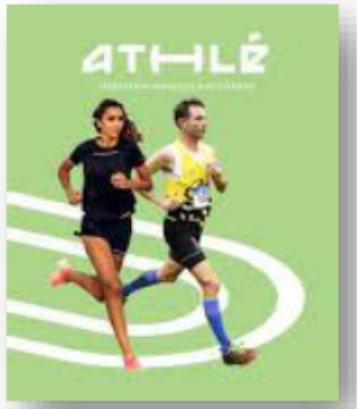

CALENDRIER ATHLE FORME SANTE 2021

DIAGNOFORM® FORME PHYSIQUE

Evaluation initiale Diagnoform

JOURNEE NATIONALE DE LA MARCHE NORDIQUE

OPERATION

Spécial Saint Valentin

Septembre → Octobre → Novembre → Décembre → Janvier → Février

Mars → Avril → Mai → Juin → Juillet → Août

BIATHLON NORDIQUE

MARCHE NORDIQUE & TIR A LA CARABINE

DIAGNOFORM® FORME PHYSIQUE

Evaluation finale Diagnoform

COMMISSION MEDICALE LANA

COMPOSITION DE LA COMMISSION

- Un représentant minimum par département
- Dr Bernard VINCENT Chirurgien dentiste 33
- Dr Frédéric SIRVIN Psychiatre
- Johan AUGERON Masseur Kinésithérapeute 86
- Dr Laurence MILLE 86
- Dr Florent MAGNIEN 87
- Dr Caroline HEYNARD

MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport à partir du 9 août 2021

Ensemble, continuons d'appliquer les gestes barrières

LE PASS SANITAIRE	
Qu'est ce que le Pass sanitaire ?	Présenter soit : - Un schéma vaccinal complet - Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 h - Un certificat de rétablissement de la Covid -19
Qui contrôle le Pass sanitaire ?	Le responsable de l'équipement ou l'organisateur de l'activité désigne les personnes habilitées à effectuer le contrôle du Pass sanitaire : personnes qui contrôlent habituellement l'accès ou à défaut celles qui organisent l'activité. Il doit tenir un registre indiquant les jours et horaires des contrôles effectués. Les équipements habituellement non contrôlés (accès libre ou en autonomie) où la pratique n'est pas organisée, ne sont pas soumis au contrôle du Pass sanitaire.
PORT DU MASQUE	
ERP PA et ERP X	Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnes ayant accédé aux établissements sportifs au moyen du Pass sanitaire. Son utilisation reste une mesure barrière efficace qui est conseillée. Le port du masque peut toutefois être rendu obligatoire soit par arrêté préfectoral soit par décision de l'exploitant ou l'organisateur.
Espace public (y compris plages, plan d'eau et lacs)	Pas de port du masque obligatoire. Le préfet de département peut, par arrêté, le rendre obligatoire si nécessaire.

La mise en place d'un cahier de rappel s'impose dans les ERP de type X. Il permet de mettre en œuvre le « contact tracing » lorsque l'établissement a été fréquenté par une personne contaminée. Il peut être numérique en utilisant l'application TousAntiCovid (signal).
Toutes les informations sont disponibles ici : https://qrcode.tousanticovid.gouv.fr/

PRATIQUANTS DE LOISIR ET DE COMPÉTITION	
Haut niveau* et professionnel * athlètes inscrits sur les listes ministérielles Élite, Sénior, Relève	**Obligation du Pass sanitaire pour les sportifs qui pratiquent dans les ERP intérieurs (ERP X) et de plein air (ERP PA). Exemption pour les compétitions et manifestations sportives (en dehors des ERP) soumises à une procédure de déclaration ou d'autorisation.**
Mineurs	**Exemption de Pass Sanitaire jusqu'au 30/09 quel que soit le lieu de pratique (ERP X, ERP PA, espace public)** **Pas de limitation de participants (sauf arrêté préfectoral) quel que soit le lieu de pratique (ERP X, ERP PA, espace public)** **Toutes pratiques autorisées**
Majeurs	**Obligation de Pass Sanitaire quel que soit le lieu de pratique (ERP X, ERP PA, espace public) sauf pour les activités non soumises à déclaration ou autorisation préfectorale organisées dans l'espace public** **Pas de limitation de participants (sauf arrêté préfectoral) quel que soit le lieu de pratique (ERP X, ERP PA, espace public)** **Toutes pratiques autorisées**
SPORT SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
Mineurs et majeurs	**Exemption du Pass Sanitaire quel que soit le lieu de pratique (ERP X, ERP PA, espace public)** **Toutes pratiques autorisées**
BÉNÉVOLES ET SALARIÉS ACCUEILLANT DU PUBLIC DANS LES ERP ET LES ÉVÉNEMENTS CONCERNÉS	
Mineurs et majeurs	**Exemption du Pass Sanitaire jusqu'au 30 août 2021 puis application au-delà**

Pour mettre en œuvre le Pass Sanitaire : https://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vos-questions

SPECTATEURS	
Équipement extérieur (ERP PA) ou ERP de plein air éphémère	Pass sanitaire obligatoire dès la 1re personne et respect des gestes barrières Assis : 100 % de la capacité de l'enceinte, sauf si arrêté préfectoral
Équipement intérieur (ERP X)	Debout : distanciation physique d'un mètre
VESTAIRES COLLECTIFS	
	Ouverts
RESTAURATION, BUVETTE	
	Protocole Hôtel Café Restaurant (HCR) applicable

À noter que :

- En l'absence de port du masque, et sans préjudice des règles qui le rendent obligatoire, la distanciation mentionnée au I est portée à deux mètres (III de l'article 1er du décret n°2021-699)
- Le port du masque est obligatoire dans les aérogares, les avions, les navires à passagers, véhicules de transport en commun, gares
- Le port du masque est obligatoire pour les personnels des établissements HCR

En résumé

- **Pass sanitaire pour tous les adultes dans les stades, gymnases et salles**
- **A partir du 1er octobre les jeunes de 12 ans et plus seront concernés aussi**
- **Gel hydro alcoolique à disposition**
- **Distance de 2 mètres minimum**
- **Masque si pas d'activité physique**
- **Bref les fondamentaux : LES GESTES BARRIERES**
- **Jusqu'à ????**
- **Peut-être : Tenir un listing des PASS sanitaires déjà vérifiés avec la date**

COMMISSION SPORTIVE D'ORGANISATION LANA

YOAN CABIROL

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE ATHLETISME

ATHLÉ

LIGUE RÉGIONALE

ANIMATIONS COVID FFA

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Comparatif des demandes des Comités Départementaux et les modules et validations réalisés

Suite aux différents retours des comités sur leurs besoins en formation voici un élément de comparaison sur ce qui a été fait depuis février 2021.

Domaine Jury :

Nous rappelons que pour ce Domaine les comités sont libres d'organiser les modules des niveaux 1 et 2 s'ils possèdent le formateur en capacité de dispenser la formation.

Depuis Février 4 Comités ont réalisé des modules dans ce Domaine :
- Fonction juge des sauts en visio CD86
- Assistant sauts visio CD86
- Fondamentaux marche athlétique en visio CD86
- Assistant sauts(2) en visio CD86
- Photo d'arrivée CD86

-Se situer sur un stade CD23

-Connaissances Juge Running CD33
-Se situer sur un stade CD87
-Assistant sauts CD87
-Assistant lancers CD87

Le détail des « demandes/réalisation » est indiqué à la suite du Document pour ce Domaine.

Domaine Encadrement sportif :

Le calendrier pour 2021-2022 pour les niveaux 1-2 est en ligne. Toutes les filières sont représentées sauf les U12 pour le moment.

Depuis février :
La formation de Niveau 3 Running à Talence
La formation marche nordique niveau 2 à Tarnos
Le niveau 3 Forme santé à Talence
Sport sur Ordonnance Niveau ¾ à Talence
2 modules 1 « responsabilité et éthique » dans le CD17 à Saintes et Aigrefeuille
1 module « fondamentaux demi-fond » dans le CD24 à Trélissac

Domaines Dirigeant / Organisation d'évènement :

Pas de modules organisés à l'heure actuelle

Comité 33

Demandes :

Comité	Niveau	Spécialité	Nb de candidats
33	Assistant	sauts	10
	Assistant	lancers	4
	Assistant	starter	1
	Assistant	SI	2
	Assistant	course	3
	Chef juge	sauts	1
	chef juge	lancers	2
	chef juge	running	1
	Chef juge	Départ	1
	Classeur	gestion inf de compétition	1
	JJ	sauts	1
	Juge	sauts	11
	juge	lancers	7
	juge	running	2
	Juge	opérateur SI	1
	Juge	Course	4

Modules Réalisés
Connaissance Juge Arbitre Running

+ 1 juge validé

+ 1 assistant validé

+ 2 Chefs Juges

Comité 86

Demandes :

86	Juge	sauts	1
	Juge	Départ	2
	Juge	opérateur SI	1
	Juge Arbitre	courses	1

Modules Réalisés
Juge sauts
Assistant Sauts x2
Marche Athlétique
Assistant Lancers
Photo d'arrivé

+ 9 Assistants validés

+ 1 juge validé

+ 2 chefs juges validés

Comité 87

Demandes :

Aucune

Modules réalisés
Se situer sur un stade
Assistants sauts
Assistants lancers

+ 6 Assistants Validés

+ 1 juge Validé

Comité 23 :

Demandes :

Aucunes

Modules réalisés cd 23
se situer sur un stade

Comité 47 :

Demandes :

47	Assistant	sauts	5
	Assistant	courses	1
	Assistant	depart	3
	Assistant	lancers	1
	Juge	lancers	1
	Chef juge	running	1

Pas de modules réalisés

4 Assistants validés

Comité 79 :

Demandes :

79	juge	lancers	1
	Juge	chrono elec	1
	Juge	coordonateur SI	1
	Juge	courses	1
	Chef Juge	lancers	1
	Chef juge	départ	1
	Juge Arbitre	Stade	1

Pas de modules réalisés

1 juge validé

Comité 40 :

Demandes :

40	juge	sauts	1
	Chef juge	sauts	1

Pas de modules réalisés

Pas de validation

Comité 64 :

Demandes :

64	Juge	chrono elec	1
	juge	lancers	2
	Chef juge	Départ	1
	Chef juge	lancers	1
	Chef juge	sauts	1

Pas de modules réalisés

5 juges validés

2 Jeunes Juges régionaux validés

Comité 17 :

Demandes :

17	juge	???	3
	juge	sauts	4
	juge	depart	1
	juge	course	1
	Juge	lancers	1

2 « Modules 1 » organisés complet

3 juges validés

Comité 16 :

Demandes :

Aucune demande

Pas de modules réalisés

2 juges validés

4 Jeunes juges régionaux validés

1 Chef Juge validé

Comité 24 :

Demandes :

24	Juge	depart	1
		sauts	1
		lancers	1
		course	1
		marche nordique	1
		photo arrivée	1
		secretatiat informatique	1
	chef juge	lancers	1
		sauts	1
		secretariat informatique	1

Pas de modules réalisés

Pas de validation

4.3 ÉTAT DES LICENCES (au 16 septembre 2021)

	Nb Clubs (au 31/08)	Nb Clubs affiliés (au 14/09)	Nb Clubs non-affiliés (au 14/09)	% Ré-affiliation
CENTRE VAL-DE-LOIRE	95	88	7	92,63
NORMANDIE	119	110	9	92,44
PAYS DE LA LOIRE	185	171	14	92,43
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	87	79	8	90,80
GRAND EST	227	206	21	90,75
AUVERGNE RHONE ALPES	222	201	21	90,54
HAUTS DE FRANCE	193	174	19	90,16
ILE DE FRANCE	357	317	40	88,80
NOUVELLE AQUITAINE	226	198	28	87,61
OCCITANIE	194	168	26	86,60
BRETAGNE	148	125	23	84,46
SUD PACA	172	129	43	75,00
CORSE	28	20	8	71,43
NOUVELLE CALEDONIE	16	10	6	62,50
GUYANE	13	6	7	46,15
MARTINIQUE	37	16	21	43,24
REUNION	51	22	29	43,14
POLYNESIE FRANCAISE	14	6	8	42,86
GUADELOUPE	40	5	35	12,50
MAYOTTE	7	0	7	0,00